

Haut-Madawaska
États financiers
au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
État des résultats	6
État de la situation financière	7
État de la variation de la dette nette	8
État de flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 29
Renseignements supplémentaires	30 - 34

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Aux membres du Conseil de
Haut-Madawaska

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers (ci-après « les états financiers ») de Haut-Madawaska (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats et excédent accumulé, de l'état de la variation de la dette nette et des état de flux de trésorerie pour l'exercice initial de douze mois terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les renseignements supplémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial de douze mois terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercice ouverts à compter du 1er avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Observation – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 24 et 27, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le 22 octobre 2024

Haut-Madawaska

État des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	2023	
	Budget (non audité) (note 20) \$	Total \$
Revenus		
Mandat d'impôts fonciers	4 635 351	4 635 351
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 30)	48 731	41 290
Subventions de financement et péréquation communautaire	166 189	166 189
Vente de services et autres revenus (Page 30)	457 991	438 358
Autres contributions et transferts gouvernementaux	20 700	4 054 024
Contributions de la communauté		72 077
Frais aux usagers - Eau et égouts (Page 30)	1 316 990	1 239 190
Revenus d'intérêts	2 600	43 151
Excédent des districts de services locaux		3 604
Gain sur opération de restructuration (note 4)		11 312 845
	<u>6 648 552</u>	<u>22 006 079</u>
Dépenses (Pages 31 - 34)		
Services d'administration générale	1 239 807	1 279 636
Services de protection	1 514 028	1 424 417
Services de transport	1 273 716	2 169 146
Services d'hygiène	432 801	446 981
Services de développement économique	287 778	279 290
Services récréatifs et culturels	807 649	776 789
Eau et égouts	1 812 581	1 810 176
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		6 045
	<u>7 368 360</u>	<u>8 192 480</u>
Excédent (déficit) de l'année et excédent accumulé à la fin de l'année (note 18)	<u>(719 808)</u>	<u>13 813 599</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Haut-Madawaska
État de la situation financière
 au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>
	\$
ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	37 561
Dépôts à terme	1 702 803
Comptes à recevoir	
Général	147 010
Eau et égouts	172 690
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	795 715
Gouvernement fédéral et ses agences (note 6)	1 698 401
Placements	39 494
	<u>4 593 674</u>
PASSIFS	
Emprunts bancaires (note 7)	2 373 977
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	622 152
Revenus reportés	10 215
Transferts gouvernementaux reportés (note 9)	1 915 891
Dons reportés	2 500
Retenues de garantie	413 478
Dettes à long terme (note 10)	5 390 000
	<u>10 728 213</u>
DETTE NETTE	<u>(6 134 539)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles (note 16)	46 932 063
Amortissement cumulé (note 16)	<u>(27 050 775)</u>
	19 881 288
Frais payés d'avance	7 115
Stocks	59 735
	<u>19 948 138</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>13 813 599</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil,


 Maire


 Greffière



Haut-Madawaska

État de la variation de la dette nette

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	\$
Excédent de l'année	<u>13 813 599</u>
Gain sur opération de restructuration	<u>(11 312 845)</u>
	<u>2 500 754</u>
Actifs en construction provenant de l'opération de restructuration	1 828 321
Actifs en construction à la fin	(218 614)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 350 650)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 491 859
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	6 045
	<u>(1 243 039)</u>
Acquisition de stocks	(59 735)
Stocks provenant de l'opération de restructuration	59 303
Acquisition des frais payés d'avance	(7 115)
Frais payés d'avance provenant de l'opération de restructuration	19 163
	<u>11 616</u>
Diminution de la dette nette	1 269 331
Dette nette acquise lors de l'opération de restructuration	<u>(7 403 870)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(6 134 539)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Haut-Madawaska

État de flux de trésorerie

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	<u>\$</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Excédent de l'année	13 813 599
Éléments hors-caisse	
Gain sur opération de restructuration	(11 312 845)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 491 859
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	6 045
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(1 347 745)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>2 650 913</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>(2 329 639)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
Emprunts bancaires	(44 226)
Emprunts à long terme	315 000
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(609 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(338 226)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(16 952)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant de l'opération de restructuration	<u>1 757 316</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 740 364</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	
Encaisse	37 561
Dépôts à terme	<u>1 702 803</u>
	<u><u>1 740 364</u></u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 43 151 \$. Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 268 015 \$.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA VILLE

La Ville de Haut-Madawaska a été constituée en Ville par le règlement du Nouveau-Brunswick 2022-50, pris en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale le 1^{er} janvier 2023. Ce règlement stipule que la communauté rurale de Haut-Madawaska et le village de Lac Baker sont fusionnés pour constituer une Ville appelée Haut-Madawaska. La Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Ville fournit des services municipaux comme les services de lutte contre les incendies, de travaux publics, de services récréatifs et culturels et d'autres activités gouvernementales générales.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Ville reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les états financiers présentés selon les NCCSP portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la Ville sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le ministre des Gouvernements locaux le 9 décembre 2022.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les transferts gouvernementaux reportés.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. De plus, les contributions avec restrictions sont comptabilisées comme revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des recettes (suite)

Les autres recettes sont enregistrées lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont reliées à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'allocation pour les comptes débiteurs douteux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont une durée utile allant au-delà de l'année courante et leurs ventes ne sont pas prévues dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	30-40 ans
Améliorations foncières	10-25 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	15-60 ans
Réseau eau et égouts	10-35 ans
Véhicules et équipements	5-60 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charge à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. La note 19 « État des réserves » des états financiers est incluse pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation sont établis pour les activités générales et d'eau et égouts de la Ville. Les fonds d'exploitation sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés à la fourniture des services municipaux de la Ville.

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réserves et fonds (suite)

Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour le capital général, d'eau et d'égout. Les fonds de capital suivent le coût d'acquisition des diverses immobilisations et le financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

Fonds de réserve

En vertu de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick, le Conseil peut établir des réserves pour chaque fonds ci-dessus. En plus, la Loi sur l'urbanisme exige qu'une réserve foncière soit établie et maintenue aux fins d'acquisition et d'aménagement de bien-fonds aux fins publiques.

Information sectorielle

La Ville est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du Conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle (suite)

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les patinoires, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>\$</u>
Comptes à recevoir	(430 514)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	159 466
Transferts gouvernementaux reportés	(1 080 361)
Revenus reportés	(2 952)
Dons reportés	(5 000)
Frais payés d'avance	12 048
Stocks	(432)
	<u>(1 347 745)</u>

Les transactions, n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, ne sont pas présentées dans les flux de trésorerie et sont affectées « Immobilisations corporelles » pour un montant de (428 036 \$), « Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles » pour un montant de 161 149 \$ et « Retenues de garantie » pour un montant de 266 887 \$.

4 - OPÉRATION DE RESTRUCTURATION

Le 1er janvier 2023, les droits, obligations, actifs et passifs de la communauté rurale de Haut-Madawaska et du village de Lac Baker, sont fusionnés pour constituer une ville appelée Haut-Madawaska à la suite de l'adoption du Règlement du Nouveau-Brunswick 2022-50 pris en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale.

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

4 - OPÉRATION DE RESTRUCTURATION (suite)

Les actifs et passifs transférés le 1er janvier 2023 se détaillent comme suit :

	Communauté rurale de Haut- Madawaska	Village de Lac Baker	\$
Actifs financiers			
Encaisse	51 443	95 216	146 659
Dépôts à terme	1 610 657		1 610 657
Comptes à recevoir			
Général	150 478	6 419	156 897
Eau et égouts	192 068		192 068
Province du Nouveau-Brunswick	444 720		444 720
Gouvernement fédéral et ses agences	1 531 555	58 062	1 589 617
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	29 334	131 815	161 149
Placements	29 416	10 078	39 494
	<u>4 039 671</u>	<u>301 590</u>	<u>4 341 261</u>
Passifs			
Emprunts bancaires	2 268 203	150 000	2 418 203
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	433 218	29 468	462 686
Dû sur immobilisations corporelles	16 732		16 732
Revenus reportés		13 167	13 167
Transferts gouvernementaux reportés	2 904 946	91 306	2 996 252
Dons reportés	7 500		7 500
Retenues de garantie	146 591		146 591
Dettes à long terme	5 166 000	518 000	5 684 000
	<u>10 943 190</u>	<u>801 941</u>	<u>11 745 131</u>
Dettes nettes	<u>(6 903 519)</u>	<u>(500 351)</u>	<u>(7 403 870)</u>
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	40 027 536	4 254 560	44 282 096
Amortissement cumulé	<u>(23 360 571)</u>	<u>(2 283 276)</u>	<u>(25 643 847)</u>
	16 666 965	1 971 284	18 638 249
Frais payés d'avance	19 163		19 163
Stocks	56 447	2 856	59 303
	<u>16 742 575</u>	<u>1 974 140</u>	<u>18 716 715</u>
Gain sur opération de restructuration	<u>9 839 056</u>	<u>1 473 789</u>	<u>11 312 845</u>

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

5 - COMPTES À RECEVOIR DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	\$
Société de développement régional	17 121
Ministère des Transports et de l'Infrastructure	778 594
	<u>795 715</u>

6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	\$
Agence du revenu du Canada	526 450
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	331 069
Fonds Chantiers Canada	840 882
	<u>1 698 401</u>

7 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Ville a mis en place un système de crédit renouvelable au montant autorisé de 2 520 000 \$, 634 000 \$, 157 000 \$, 150 000 \$, 58 000 \$, 50 000 \$, 50 000 \$, 40 000 \$ et 32 000 \$ pour le fonds général, et 1 634 000 \$, 875 000 \$, 809 000 \$, 320 000 \$, 100 000 \$ et 10 000 \$ pour le fonds d'eau et égouts portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %). Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La Ville a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Fonds général de capital, 20-0041, 21-0045, 22-0051 et 23-0039

Fonds eau et égouts de capital, 21-0045, 22-0009, 22-0027, 22-0051 et 23-0039

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. Les emprunts bancaires au montant autorisé de 215 343 \$ pour le fonds de fonctionnement général et de 738 263 \$ pour le fond de fonctionnement eau et égouts portent intérêt au taux préférentiel de (7,2 %). En 2023, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	489 809
Salaires à payer	53 039
Intérêts courus	79 304
	<u>622 152</u>

9 - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX REPORTÉS

Le financement reçu dans le cadre du programme de transferts de fonds pour le développement des collectivités du Canada, du Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, de la Société de développement régional, de la Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est comptabilisé comme produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les liquidités qui n'ont pas été dépensées sont comptabilisées à titre de transferts gouvernementaux reportés à l'état de la situation financière. Ce montant se compose de ce qui suit :

	\$
Transferts de fonds pour le développement des collectivités du Canada	1 704 273
Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale	116 929
Société de développement régional	80 689
Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean	10 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique	4 000
	<u>1 915 891</u>

Ces montants sont affectés au financement des projets préautorisés se rapportant aux objectifs du programme et ne peuvent être utilisés pour d'autres projets.

10 - DETTE À LONG TERME

	\$
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>	
Fonds général	
BR27 1,65 % - 2,9 % dû en 2027, DC #05-0018	92 000
CC20 3,95 % - 4,7 % dû en 2032, DC #21-0061	275 000
BL39 1,2 % - 3,5 % dû en 2029, DC #14-0031	155 000
BQ34 1,2 % - 3,3 % dû en 2032, DC #16-0077	198 000
CD10 4,09 % - 5,11 %, dû en 2038, DC #21-0045 et #22-0051	190 000
BK22 1,15 % - 3,45 % dû en 2024, DC #13-0026	25 000
BU37 2,55 % - 3,7 % dû en 2038, DC #16-0081, #16-0086 et #16-0088	765 000
BW52 1,95 % - 2,8 % dû en 2034, DC #16-0026	56 000

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

10 - DETTE À LONG TERME (suite)

BX39 0,9 % - 2,65 % dû en 2035, DC #19-0061	157 000
BY46 0,5 % - 2,6 % dû en 2040, DC #19-0061 et #20-0019	422 000
BZ39 0,3 % - 1,35 % dû en 2026, DC #10-0084	57 000
CC26 3,95 % à 4,7 % dû en 2032, DC #21-0045 et #22-0051	376 000
	<u>2 768 000</u>
Fonds d'eau et égouts	
BQ32 1,2 % - 2,7 % dû en 2027, DC #06-0080	16 000
CD11 4,66 % - 5,11 % dû en 2043, DC #22-0051	125 000
BJ36 1,25 % - 4,4 % dû en 2033, DC #12-0031	995 000
BM43 0,95 % - 2,8 % dû en 2025, DC #04-0002	38 000
BQ37 1,2 % - 2,7 % dû en 2027, DC #04-0002	52 000
BK23 1,15 % - 3,45 % dû en 2024, DC #01-0076	15 000
BM29 0,95 % - 3,25 % dû en 2030, DC #12-0010	283 000
BW23 1,95 % - 2,45 % dû en 2029, DC #05-0112 et #06-0062	379 000
CB25 3,01 % et 4,46 % dû en 2042, DC #10-0079 et #12-0003	709 000
	<u>2 612 000</u>
<u>Caisse populaire Trois Rives Itée</u>	
Fonds général	
Effet à payer, garanti par un terrain et un bâtiment dont la valeur comptable nette est de 87 336 \$ au 31 décembre 2023, sans intérêt, remboursable par versements annuels en capital de 10 000 \$, échéant en avril 2024	10 000
	<u>5 390 000</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 609 000 \$ en 2024, à 630 000 \$ en 2025, à 541 000 \$ en 2026 et à 513 000 \$ en 2027 et à 448 000 \$ en 2028.

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

11 - PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal des opérations, la Ville peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2023, être prédit avec certitude, la direction et le Conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Ville maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

12 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Ville s'est engagée, d'après différents contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2026, à verser une somme de 1 770 247 \$ pour la sécurité publique, les services d'urbanisme, le déneigement et la cueillette et transport des ordures et matières recyclables résidentielles. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 1 556 737 \$ en 2024, à 170 660 \$ en 2025 et à 42 850 \$ en 2026.

De plus, la Ville s'est engagée à verser une somme de 1 434 606 \$ pour faire l'acquisition de deux camions pour ses services d'incendie.

13 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Ville respecte les normes comptables du Manuel de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La Ville est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 18 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

14 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des cinq budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	<u>\$</u>
2023 déficit	(57 688)
2022 déficit	(197 338)
2021 déficit	(2 333)
2020 déficit	(5 021)
2019 déficit	<u>(27 066)</u>
	<u>(289 446)</u>

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2023

15 - DÉROGATIONS RELATIVEMENT À UNE ENTENTE CONTRACTUELLE

En vertu d'une entente contractuelle conclue avec le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada – Nouveau-Brunswick, la Ville doit verser une contribution annuelle au fonds de réserve au montant de 5 000 \$ pour dix exercices à partir de 2005. Au 31 décembre 2023, la Ville est en défaut relativement à cette contribution pour un montant de 50 000 \$, ce sont les contributions pour les exercices 2005 à 2014.

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

16 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Fonds général	Terrains \$	Bâtiments \$	Améliorations foncières \$	Routes, rues, trottoirs et caniveaux \$	Véhicules et équipements \$	Actifs en construction (a) \$	Total fonds général \$
Coût							
Acquisitions provenant de l'opération de restructuration	1 172 535	10 049 349	1 207 441	5 997 471	5 507 740	766 617	24 701 153
Acquisitions nettes durant l'année			2 068 434	67 164	293 701	8 500	2 370 635
Cessions durant l'année						751 424	818 588
Solde de fermeture	1 172 535	10 049 349	1 207 441	7 998 741	5 801 441	23 693	26 253 200
Amortissement cumulé							
Amortissement cumulé provenant de l'opération de restructuration		5 851 056	727 683	3 940 161	4 493 005		15 011 905
Amortissement durant l'année		235 561	47 349	256 018	292 577		831 505
Amortissement cumulé sur cessions				65 241			65 241
Solde de fermeture		6 086 617	775 032	4 130 938	4 785 582		15 778 169
Valeur nette des immobilisations corporelles	1 172 535	3 962 732	432 409	3 867 803	1 015 859	23 693	10 475 031

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

16 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Fonds eau et égouts	Terrains et améliorations foncières	Bâtiment	Réseau eau et égouts	Véhicules et équipements	Actifs en construction (a)	Total fonds eau et égout	Total fonds général	Total communauté 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût								
Acquisitions provenant de l'opération de restructuration	1 134 670	2 984 332	11 608 035	2 792 202	1 061 704	19 580 943	24 701 153	44 282 096
Acquisitions nettes durant l'année			1 298 957	689 559	29 682	2 018 198	2 370 635	4 388 833
Cessions durant l'année			3 813	20 000	896 465	920 278	818 588	1 738 866
Solde de fermeture	1 134 670	2 984 332	12 903 179	3 461 761	194 921	20 678 863	26 253 200	46 932 063
Amortissement cumulé								
Amortissement cumulé provenant de l'opération de restructuration	431 571	2 086 698	6 064 963	2 048 710		10 631 942	15 011 905	25 643 847
Amortissement durant l'année	38 073	90 138	307 098	225 045		660 354	831 505	1 491 859
Amortissement cumulé sur cessions			3 690	16 000		19 690	65 241	84 931
Solde de fermeture	469 644	2 176 836	6 368 371	2 257 755		11 272 606	15 778 169	27 050 775
Valeur nette des immobilisations corporelles	665 026	807 496	6 534 808	1 204 006	194 921	9 406 257	10 475 031	19 881 288

(a) Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties et le seront à compter de leur date de mise en service.

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

17 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Mandat d'impôts fonciers	1 112 504	1 471 472	818 897	411 482	263 186	557 810		4 635 351
Prestations de services à d'autres gouvernements			41 290					41 290
Subventions de financement et péréquation communautaire	39 885	52 756	29 360	14 753	9 436	19 999		166 189
Vente de services et autres revenus	282 875	25 847	700	865	48 804	79 267		438 358
Autres contributions et transferts gouvernementaux	116 037		2 042 863		10 000	446 039	1 439 085	4 054 024
Contributions de la communauté					6 675	65 402		72 077
Frais aux usagers - Eau et égouts							1 239 190	1 239 190
Revenus d'intérêts	30 167						12 984	43 151
	<u>1 581 468</u>	<u>1 550 075</u>	<u>2 933 110</u>	<u>427 100</u>	<u>338 101</u>	<u>1 168 517</u>	<u>2 691 259</u>	<u>10 689 630</u>
Dépenses								
Salaires et bénéfices	490 295	135 256	244 308			227 768	411 558	1 509 185
Biens et services	663 540	1 150 712	1 454 960	446 981	267 902	324 075	609 206	4 917 376
Amortissement des immobilisations corporelles	69 664	117 555	412 392		10 955	220 939	660 354	1 491 859
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles			1 922				4 123	6 045
Intérêts	56 137	20 894	57 486		433	4 007	129 058	268 015
	<u>1 279 636</u>	<u>1 424 417</u>	<u>2 171 068</u>	<u>446 981</u>	<u>279 290</u>	<u>776 789</u>	<u>1 814 299</u>	<u>8 192 480</u>
Excédent (déficit) pour l'année avant éléments non attribuables	<u>301 832</u>	<u>125 658</u>	<u>762 042</u>	<u>(19 881)</u>	<u>58 811</u>	<u>391 728</u>	<u>876 960</u>	<u>2 497 150</u>
Éléments non attribuables								
Excédent des districts de services locaux								3 604
Gain sur opération de restructuration								11 312 845
Excédent pour l'année								<u>13 813 599</u>

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

18 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve	Éléments non attribuables	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent pour l'année	870 106	745 528	101 304	774 608	5 604	11 316 449	13 813 599
Ajustement à l'excédent annuel pour le financement requis							
Excédent (déficit) d'avant dernière année	56 732		(36 000)				20 732
Transferts de fonds	(151 237)		151 237				
Coût de l'eau							
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(4 846)	4 846					
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital eau et égouts			(29 929)	29 929			
Fonds de capital eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts			5 700	(5 700)			
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	(120 000)				120 000		
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général	(90 260)				90 260		
Remboursement du principal de la dette à long terme	(359 000)	359 000	(250 000)	250 000			
Excédent des districts de services locaux	3 604	831 505		660 354		(3 604)	1 491 859
Dépenses d'amortissement							
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(665 007)	1 195 351	(158 992)	934 583	210 260	(3 604)	1 512 591
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	205 099	1 940 879	(57 688)	1 709 191	215 864	11 312 845	15 326 190

Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2023

19 - ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Fonctionnement général	Réserve Capital général	Réserve Fonctionnement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égouts	Total 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs					
Encaisse	40 046	56			40 102
Investissements	46 260	137 271		16 487	231 312
Comptes à recevoir	120 618	146 961	31 294		267 579
Comptes à payer		(56 492)	(15)		(56 507)
Excédent accumulé	206 924	227 796	31 279	16 487	482 486
Revenus					
Intérêts	1 131	3 425	683	365	5 604
Transferts inter-fonds	120 000	90 260			210 260
Excédent pour l'année	121 131	93 685	683	365	215 864

Nom de l'investissement	Montant du principal	Taux d'intérêt	Maturité
Dépôt à terme	46 260	2,55 %	n/a
Dépôt à terme	137 271	3,15 %	n/a
Dépôt à terme	31 294	2,55 %	n/a
Dépôt à terme	16 487	2,55 %	n/a

Haut-Madawaska Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

19 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du Conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves

Proposé par le conseiller Michel J. Morin, appuyé par le conseiller Lloyd Plourde, que 120 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général (#2023-11-14(4)).

Proposé par le conseiller Rino Levasseur, appuyé par le conseiller Michel J. Morin, que 90 260 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général pour financer des projets en capitaux (#2023-12-12(6)).

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux réunions extraordinaires publiques du Conseil le 14 novembre 2023 et 12 décembre 2023.


Jessica Raymond
Greffière
Haut-Madawaska



22 octobre 2024
Date

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

20 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Amortissement des immobilisations	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	4 635 351				4 635 351
Prestations de services à d'autres gouvernements	48 731				48 731
Subventions de financement et péréquation communautaire	166 189				166 189
Vente de services et autres revenus	457 991	151 237		(151 237)	457 991
Autres contributions et transferts gouvernementaux	15 000	5 700			20 700
Frais aux usagers - Eau et égouts		1 316 990			1 316 990
Revenus d'intérêts		2 600			2 600
Excédent d'avant-dernière année	60 336			(60 336)	
	<u>5 383 598</u>	<u>1 476 527</u>		<u>(211 573)</u>	<u>6 648 552</u>
Dépenses					
Services d'administration générale	1 139 933		69 664	30 210	1 239 807
Services de protection	1 527 232		117 555	(130 759)	1 514 028
Services de transport	792 585		412 392	68 739	1 273 716
Services d'hygiène	432 801		10 955	424	432 801
Services de développement économique	276 399		220 939	3 927	287 778
Services récréatifs et culturels	582 783		660 354	137 855	807 649
Eau et égouts		1 014 372			1 014 372
Frais de service de la dette					
Paiements de la dette à long terme	369 000	251 800		(620 800)	
Intérêts	123 778	120 854		(244 632)	
Autres services de la dette		17 001		(17 001)	
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve capital général	7 000			(7 000)	
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve fonctionnement général	48 827			(48 827)	
Transfert du fond général de fonctionnement au fond de capital général	83 260			(83 260)	
Transfert du fonds fonctionnement eau et égouts au fonds réserve fonctionnement eau et égouts		36 500		(36 500)	
Déficit avant-dernière année		36 000		(36 000)	
	<u>5 383 598</u>	<u>1 476 527</u>	<u>1 491 859</u>	<u>(983 624)</u>	<u>7 368 360</u>
Excédent (déficit) de l'année			<u>(1 491 859)</u>	<u>772 051</u>	<u>(719 808)</u>

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques financiers

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux comptes à recevoir, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des comptes à recevoir, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur la valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<u>2023</u>
	\$
Débiteurs en souffrance	
Moins de un an	147 798
Entre un et deux ans	46 749
Entre deux et trois ans	3 559
Plus de trois ans	<u>5 688</u>
Sous-total	257 237
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(3 543)</u>
Total	<u><u>253 694</u></u>

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<u>2023</u>
	\$
Solde au début	3 543
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	26 156
Montants radiés	<u>(26 156)</u>
Solde à la fin	<u><u>3 543</u></u>

Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dépôts à terme et les dettes à long terme.

Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts bancaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 373 977			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	622 152			
Retenues de garanties	413 478			
Dettes à long terme	781 889	1 424 618	1 190 484	3 246 571
	<u>4 191 496</u>	<u>1 424 618</u>	<u>1 190 484</u>	<u>3 246 571</u>

Haut-Madawaska

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	Budget (non audité) \$	Réel \$
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS		
Services récréatifs	7 500	
Entretien des routes	41 231	41 290
	<u>48 731</u>	<u>41 290</u>
VENTE DE SERVICE ET AUTRES REVENUS		
Administratifs		560
Location - édifices et terrains	266 744	247 900
Centre culturel et communautaire	15 810	2 060
Aréna	85 534	64 812
Permis de construction	45 403	48 804
Permis d'animaux	2 000	
Autres	42 500	74 222
	<u>457 991</u>	<u>438 358</u>
FRAIS AUX USAGERS - EAU ET ÉGOUTS		
Résidences	501 163	500 296
Commerces	26 784	29 671
Industries	570 103	514 990
Institutions	203 940	188 426
Autres	15 000	5 807
	<u>1 316 990</u>	<u>1 239 190</u>

Haut-Madawaska

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	Budget (non audité) \$	Réel \$
SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Législatif		
Maire	38 100	37 682
Conseillers	165 921	154 707
	<u>204 021</u>	<u>192 389</u>
Administration		
Administration - personnel	238 235	206 333
Greffières	75 274	64 390
Avocat	27 000	19 788
Édifices municipaux	233 758	229 028
Fournitures de bureau	49 500	37 572
	<u>623 767</u>	<u>557 111</u>
Gestion financière		
Comptabilité et audit externe	24 000	22 019
Autres		
Congrès, voyages et réceptions	32 000	44 029
Assurances	136 849	61 434
Subventions	11 550	32 510
Frais d'évaluation foncière	72 746	69 142
Autres	35 000	149 045
Mauvaises créances		26 156
Intérêts	30 210	56 137
Amortissement des immobilisations corporelles	69 664	69 664
	<u>388 019</u>	<u>508 117</u>
	<u>1 239 807</u>	<u>1 279 636</u>

Haut-Madawaska

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	Budget (non audité) \$	Réel \$
SERVICES DE PROTECTION		
Service de police		
Gendarmerie royale du Canada	931 703	931 703
Protection contre les incendies		
Administration	81 039	78 860
Brigade	109 694	79 661
Avertisseurs d'incendie	22 863	22 863
Enquêtes et prévention	1 000	
Formation	13 600	6 599
Caserne	46 225	53 776
Matériel	92 900	86 821
Intérêts	20 478	20 894
Amortissement des immobilisations corporelles	117 555	117 555
	505 354	467 029
Autres		
Mesures d'urgence	20 124	25 045
Règlementation sur les animaux	742	640
Application des arrêtés	56 105	
	76 971	25 685
	1 514 028	1 424 417
SERVICES DE TRANSPORT		
Commun		
Administration et ressources	272 973	230 685
Garages municipaux	47 822	53 359
Matériel général	37 721	39 886
	358 516	323 930
Revêtement et entretien des routes	43 000	979 661
Égouts pluviaux	20 000	23 656
Trottoirs	2 900	8 092
Enlèvement de la neige	258 894	254 248
Entretien des rues - été	13 276	11 171
Éclairage des rues	80 000	86 537
Signaux routiers	16 000	11 973
Intérêts	68 738	57 486
Amortissement des immobilisations corporelles	412 392	412 392
	915 200	1 845 216
	1 273 716	2 169 146

Haut-Madawaska

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	Budget (non audité) \$	Réel \$
SERVICES D'HYGIÈNE		
Enlèvement des ordures	<u>432 801</u>	<u>446 981</u>
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
Urbanisme et administration	256 398	258 677
Embellissement	11 000	5 252
Taxes foncières	1 500	3 973
Promotion touristique	7 500	
Intérêts	425	433
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>10 955</u>	<u>10 955</u>
	<u>287 778</u>	<u>279 290</u>
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS		
Administration	153 940	117 721
Centre communautaire	196 708	198 777
Parc et terrain de jeux	7 275	8 794
Bibliothèque	45 847	46 097
Aréna	138 935	165 517
Autres	40 078	14 937
Intérêts	3 927	4 007
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>220 939</u>	<u>220 939</u>
	<u>807 649</u>	<u>776 789</u>

Haut-Madawaska

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2023

	Budget (non audité) \$	Réel \$
EAU ET ÉGOUTS		
Approvisionnement en eau		
Administration	157 190	166 092
Conduite et distribution	575 533	527 779
Force motrice et pompage	123 000	118 488
Purification et traitement	38 750	45 783
Facturation et perception	2 235	28 080
Escomptes et notes de crédit	17 001	19 663
Intérêts	108 963	93 465
Amortissement des immobilisations corporelles	528 279	528 279
	<u>1 550 951</u>	<u>1 527 629</u>
Collecte des eaux usées et élimination		
Administration et frais généraux	27 014	23 355
Raccordements, épuration et évacuation d'eaux usées	69 100	74 917
Station de lavage	21 550	16 607
Intérêts	11 891	35 593
Amortissement des immobilisations corporelles	132 075	132 075
	<u>261 630</u>	<u>282 547</u>
	<u>1 812 581</u>	<u>1 810 176</u>